

Le lycée se lance dans la course à l'orientation

La réforme de l'entrée à l'université, présentée en conseil des ministres mercredi, veut mettre en place un binôme de professeurs principaux chargés de mieux encadrer les projets des élèves

C'est la rentrée des « premières fois » pour Cloé Gobert, 28 ans, professeure de sciences économiques et sociales dans un lycée d'Arras. « Première fois » qu'elle enseigne en classe de terminale, « première fois » qu'elle est professeure principale. Deux nouveautés en une année scolaire, ça lui semblait déjà beaucoup. C'était avant qu'un troisième changement ne s'annonce : partager la fonction de professeur principal avec un ou une collègue.

Simple division des tâches ? En réalité, cela va au-delà : le projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants, que Frédéric Vidal, la ministre de l'enseignement supérieur doit présenter en conseil des ministres, mercredi 22 novembre, place le duo de professeurs principaux en première ligne en matière d'orientation. Accompagner les lycéens dans la construction de leur projet, leur apporter un suivi individualisé, remplir une fiche pour chacun de leurs vœux, les conseiller sur la progression attendue d'eux, recevoir les familles... Une première version de la « fiche de poste » a circulé parmi les chefs d'établissement mi-novembre, suscitant un certain émoi.

Sur le papier, ça ne devrait plus trop bouger. Dans la pratique, mettre de tels binômes en ordre de marche d'ici à décembre – si l'on s'en tient au calendrier officiel – relève du « défi », murmure-t-on dans les lycées, voire d'une « mission impossible ». Ce sont 20 000 enseignants à convaincre rien qu'en lycée général, estiment les syndicats. Et ce, alors que le vivier n'est pas « extensible », et que la compensation indemnitaire n'est pas précisée, font valoir les proviseurs, contraints de réunir en urgence des conseils pédagogiques pour susciter les vocations.

« Où les trouver ? », interroge le syndicat SNPDEN, majoritaire parmi les chefs d'établissement, pour qui la mesure est « importante » mais « intenable » si l'on n'autorise pas, en tout cas cette année, des « doublons » – autrement dit, que la fonction en terminale revienne à des enseignants déjà professeurs principaux en seconde ou en première. Mêmes craintes du côté du syndicat ID-FO pour qui « la mesure peut être bonne... mais pas sur un tempo aussi serré ».

« OUVRIR DES HORIZONS »

Une course contre la montre est engagée :

les premiers conseils de classe débutent fin novembre. Cloé Gobert aborde « seule » l'échéance. « Je vais faire les choses telles qu'elles ont toujours été faites », confie-t-elle. Aucun binôme formé non plus dans les neuf classes de terminale du lycée de Rouen où Valérie Degoy enseigne les sciences de la vie et de la terre. Professeure principale, elle l'est « depuis longtemps », sans voir en quoi son rôle peut sortir « valorisé » du changement qui se dessine. Son syndicat, le SNES-FSU, majoritaire dans le secondaire, a d'ailleurs demandé l'abandon d'un projet « qui place les personnels dans une situation difficile », même si, nuance M^{me} Degoy, « d'un établissement à un autre, la situation n'est pas tout à fait la même ».

Dans celui de Charente où Laurence Juin et Betty Cordier enseignent, l'affaire s'est réglée en quinze jours : chacune des sept classes de terminale professionnelle a trouvé son binôme. « On travaillait déjà à deux, racontent-elles. L'institution désormais nous le reconnaît. » La première enseigne l'histoire-géo et le français, la seconde le commerce. Ensemble, elles se considèrent « les mieux placées avec les familles pour parler orientation ». « C'est peut-être lié à la particularité de la voie professionnelle, avance Laurence Juin. On est au fait de l'évolution des branches professionnelles, on est aussi très proches de nos lycéens. » Des lycéens qui, après le bac, ne trouvent pas toujours de place en BTS et atterrissent en nombre à la fac où ils échouent le plus souvent. « En s'investissant en amont, on espère rééquilibrer la balance », glisse l'enseignante. « Je ne crois pas qu'on puisse enseigner en 2017 comme on le faisait par le passé ou même il y a encore dix ans, fait valoir Betty Cordier. C'est méconnaître

le métier que de le réduire à la transmission des savoirs. Ecouter, guider, ouvrir des horizons... c'est inscrit dans notre ADN ! »

Depuis au moins une décennie – avec l'apparition du portail Admission post bac (APB) –, les enseignants du secondaire ont le regard porté bien au-delà du baccalauréat. Et pas seulement en ce qui concerne la frange d'élèves visant les classes préparatoires, sélectives. En 1993, déjà, une circulaire énumère les fonctions du professeur principal : il « facilite l'élaboration par l'équipe pédagogique des synthèses nécessaires à la formulation des avis d'orientation rendues en conseil de classe ». Autre mission : « Concourir au développement du dialogue » entre les enseignants, le conseiller d'orientation-psychologue – grand oublié du projet de réforme ac-

tuel, regrette la communauté éducative –, les élèves et leurs parents. La réforme du lycée (2010) a encore renforcé ce rôle en misant sur l'accompagnement personnalisé, le tutorat, des stages de remise à niveau...

Si, avec le projet de réforme porté par le gouvernement aujourd'hui, un pas supplémentaire est franchi, il s'inscrit bien dans une tendance. Même le duo de professeurs principaux n'est pas tout à fait nouveau : il est déjà à l'œuvre dans les lycées dits de zone sensible, et pas qu'en terminale, sans que les enseignants sachent, précisément, dire depuis quand.

« FIGER L'AVENIR »

« Je n'ai connu que ça depuis que j'exerce ce métier », affirme Solène Pichardie, 31 ans, professeure de sciences économiques en Seine-Saint-Denis. L'étendre à tous les lycées serait « plutôt une bonne chose, estime-t-elle, si l'accompagnement et la formation suivent ». Mais pas une « solution miracle » : « On a beau vouloir se tenir au courant des évolutions dans l'enseignement supérieur, ce n'est pas parce qu'on est prof qu'on détient la vérité absolue, prévient la jeune femme. On peut se tromper sur nos élèves. 17 ou 18 ans, c'est un âge où ils changent énormément. »

Mêmes réserves de la part d'Erwan, enseignant dans le Val-de-Marne, qui a requis l'anonymat. « On a des élèves très moyens qui, avec

un peu de maturité, se révèlent dans le supérieur, et l'inverse est vrai : on voit revenir parfois d'anciens lycéens qu'on trouvait excellents et qui n'ont pas un parcours fulgurant. La terminale, n'est-ce pas trop tôt pour figer l'avenir ? » Erwan n'exclut pas, s'il devait se prononcer sur chacun des vœux des lycéens, de ne donner « que » des avis favorables.

Cette option, les enseignants semblent nombreux à l'envisager, en rappelant que leur connaissance de l'orientation, dans un monde professionnel en constante évolution, demeure très liée à leur propre parcours, leurs expériences, leur discipline... Cette « connaissance empirique » est-elle suffisante pour fonder une politique ? « A 28 ans, je me souviens encore de ce que ça veut dire, "trouver sa voie", reprend Cloé Gobert. Et ce n'est pas facile. Alors oui, dans l'orientation, quelque chose cloche, et que les enseignants s'impliquent davantage a du sens, conclut-elle. A condition que ne leur incombe pas, à eux seuls, une responsabilité qui ne peut qu'être collective. » ■

MATTEA BATTAGLIA

« Comment voulez-vous que les familles s'y retrouvent ? »

Avec son plan étudiants, le gouvernement espère faciliter le choix des lycéens souvent perdus face au maquis des formations

Quelles études après le bac? Benoît, en terminale littéraire à Vouziers (Ardennes), n'en a « aucune idée ». A un moment, il avait pensé au métier d'avocat, mais « je ne me vois plus là-dans ». A la fac de philo aussi, « mais pour quels débouchés ? » Pour trouver sa voie, le jeune homme fouille sur Internet; demande conseil à ses professeurs; ira bientôt voir la conseillère d'orientation. Le stress monte.

Olivier, en terminale scientifique à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), commence, lui, à y voir plus clair. « Je penche vers une prépa aux écoles de commerce, mais je ne suis pas encore totalement fixé », explique-t-il. Il y a encore deux mois, il pensait à une école d'ingénieurs. Et il a d'autres centres d'intérêt: le journalisme, la photo, l'histoire...

A l'heure des choix, beaucoup de jeunes sont indécis devant le maquis des formations post-bac. Une source d'angoisse d'autant plus forte qu'ils disent manquer

de boussole. Selon un sondage OpinionWay réalisé en 2015 pour le réseau social LinkedIn auprès d'un échantillon de 1907 étudiants, les deux tiers (67%) auraient aimé être davantage accompagnés. Le choix d'orientation s'effectue souvent tard, puisque quatre lycéens sur dix attendent la terminale pour « commencer à réfléchir » à leurs études.

Un conseiller pour 1300 élèves

Le plan étudiants, annoncé par le gouvernement le 30 octobre, entend renforcer l'aide aux lycéens. Si les mesures envisagées (deux professeurs principaux, deux semaines consacrées à l'orientation, tutorat, etc.) sont bien accueillies par la communauté éducative, elles sont néanmoins jugées insuffisantes face aux enjeux d'une « bonne orientation ».

Pour l'heure, de quoi disposent les lycéens pour les aiguiller? D'informations, d'abord. Beaucoup d'informations. C'est d'ailleurs là le problème: « Le numérique a démultiplié l'offre d'informations et

c'en est devenu effrayant, souligne le sénateur (LR) Guy-Dominique Kennel, auteur, en 2016, d'un rapport critique sur l'orientation. Comment voulez-vous que les familles s'y retrouvent dans ce labyrinthe de sites qui traitent des filières et des métiers ? »

Dans ce contexte, l'accompagnement des jeunes par des professionnels de l'orientation est crucial. Mais là encore, le paysage est « touffu, complexe », selon le sénateur, qui dénombre quelque 8000 structures, centres d'information et d'orientation (CIO), missions locales, centres d'information jeunesse, cités des métiers... Une organisation en mille-feuille, peu lisible pour les familles, certaines structures relevant des régions, d'autres de différents ministères (éducation, travail, jeunesse). Et les tentatives des gouvernements successifs de coordonner ce service public de l'orientation n'ont pas changé grand-chose.

Dans leur établissement, les lycéens peuvent compter sur les

conseillers d'orientation-psychologues, rebaptisés, en 2017, « psychologues de l'éducation nationale ». Boucs émissaires faciles, ces personnels cristallisent souvent les rancœurs liées aux erreurs d'aiguillage, aux échecs, à la mauvaise insertion... A leur décharge, ils ne sont que 3500 environ, dont 30 % de contractuels, sans formation sur les métiers et les filières. Soit un conseiller pour 1300 élèves dans le meilleur des cas, répartis sur deux, trois, parfois quatre collèges ou lycées. « Ce qui fait que dans les établissements, on entend souvent dire qu'ils ne sont jamais là, observe Bernard Desclaux, ancien direc-

teur de CIO. Leur petit nombre, couplé à la multiplicité de leurs missions, rend impossible un suivi individuel des élèves tout au long de leur scolarité. »

Mission secondaire

Reste l'appui des enseignants qui, depuis 1989, perçoivent une prime spécifique rétribuant leur mission de suivi et de conseil aux élèves dans leur projet d'orientation. Mais dans les établissements, il est fréquent d'entendre des équipes déclarer qu'elles ne se sentent ni armées ni formées pour aborder l'orientation. Certains observateurs reprochent même aux enseignants de considérer cette mission comme secondaire et de peu s'y impliquer.

Les critiques à l'égard des professionnels de l'orientation sont souvent acerbes. On les désigne rapidement comme responsables d'un système jugé défaillant. Sans doute parce qu'en France, « la figure de l'expert est fortement ancrée. Comme un médecin face au

patient, ce serait à lui de prescrire ce qu'il faut faire, observe Olivier Brunel, chef de service académique de l'information et de l'orientation. C'est parfois difficile à entendre, mais s'orienter, ce n'est pas « être orienté ». Cela demande un effort de recherche, de rencontres, de connaissance de soi, pour déterminer ses compétences et ses intérêts... Aucun expert ne permet de faire l'économie de ce travail ».

Depuis vingt ans, les dispositifs s'accumulent pour promouvoir cette « éducation à l'orientation ». Le « parcours de découverte des métiers » (devenu « parcours avenir » en 2015), dans les textes, s'est traduit par une multiplicité d'actions dans les lycées: visites d'entreprises, interventions de professionnels, salons, journées d'immersion... Pour M. Brunel, il est crucial d'avancer dans cette logique. Car en contrepoint se profile un marché florissant du coaching privé, avec un risque d'externalisation de l'orientation scolaire. ■

AURÉLIE COLLAS

Des enseignants considèrent qu'ils ne sont pas armés pour aborder l'orientation

Des parcours de remise à niveau pour intégrer la filière demandée

Année zéro, renforcement pédagogique... des dispositifs existent déjà

C'est l'une des mesures phares de la réforme portée par le gouvernement sur l'entrée à l'université, et dont le projet de loi sera examiné en conseil des ministres mercredi 22 novembre. Désormais, les jeunes bacheliers qui n'auront pas les compétences jugées nécessaires pour entrer dans une licence non sélective pourront se voir prescrire un parcours de remise à niveau afin d'accéder à la filière demandée.

Année préparatoire, «propédeutique», semestre de remise à niveau ou modules de renforcement pédagogique, etc. : le flou demeure encore quant au format que prendront ces remises à niveau. «*Nous allons pouvoir proposer à l'étudiant différents types de parcours*», rassure François Germinet, président de la commission formation et insertion de la Conférence des présidents d'université. Même si le temps pour les mettre en place «est très court», alerte l'universitaire, pour qui une mise en place en 2019 aurait été «plus raisonnable»... Dans ce timing serré, les dispositifs qui existent déjà dans les universités ne manqueront pas de servir de bases d'appui.

«*Beaucoup d'étudiants arrivent à l'université sans avoir le bagage nécessaire*», souligne David Kremer, professeur de droit à l'université Paris-Descartes. Celle-ci a développé depuis trois ans des ateliers de perfectionnement en analyse et synthèse de documents, en première et deuxième années de licence de droit, pour quelque 300 étudiants qui ont raté leur premier semestre ou validé leur première année au rattrapage.

A Panthéon-Assas, c'est même avant l'entrée à l'université que sont détectés les bacheliers fragiles. En fonction des résultats à un test de logique, mené dès la rentrée, environ 20 % des 1600 étudiants de première année sont orientés vers un «parcours réussite», créé il y a huit ans. Inscrits comme les autres en licence, ces bacheliers (en grande majorité issus d'un bac général, et technologique dans une moindre mesure) se voient déchargés de certaines matières pour suivre des cours d'expression écrite et orale, de

Le flou demeure encore quant au format que prendront ces dispositifs

culture générale ainsi que des heures de tutorat. Résultat : 30 % passent le cap de la première année. Certes, ce taux de réussite est inférieur au parcours classique (45 %), «*mais ce sont des bacheliers qui avaient beaucoup moins de chance de réussir*», fait valoir le directeur du collège de droit Pierre Crocq.

Motivation incontournable

Le point commun entre les dispositifs actuels d'accompagnement est de donner davantage d'heures de cours aux étudiants. Ces heures supplémentaires «*permettent de faire plus d'exercices, à la difficulté croissante, et ainsi d'aller plus lentement dans l'acquisition des connaissances*», commente Thierry Callegari, professeur du parcours

renforcé «cap réussite» à la faculté sciences et ingénierie de l'université Toulouse-III-Paul-Sabatier. Celui-ci, proposé au premier semestre de licence, ajoute une dizaine d'heures de cours hebdomadaires (en mathématiques, physique, informatique) aux 150 élèves sélectionnés par un test de positionnement dans les matières scientifiques et un entretien personnel de motivation, réalisés en début d'année. Le dispositif a fait ses preuves : leurs résultats en fin d'année égalisent ceux des étudiants du parcours classique.

Mais pour atteindre ce bilan positif, outre l'augmentation du nombre d'heures de soutien, la sélection à l'entrée a été revue à la hausse depuis le lancement du dispositif en 2014. Avant 2016, étaient acceptés les bacheliers ayant «*moins de 30 % de taux de réussite*» au test de début d'année. Désormais, ce sont ceux ayant «*entre 30 % et 50 %*». Cette nouvelle règle a eu pour effet d'évincer du dispositif la quasi-totalité des bacheliers professionnels, au profit des bacheliers généraux et technologiques en difficulté. «*On ne peut pas rattraper en un semestre trois années de secondaire. Il est très difficile de ramener vers la science des gens qui en ont été éloignés pendant toute leur formation initiale*, constate Florence Benoit-Marquié, coresponsable de la première année de licence. *La majorité d'entre eux était là par défaut, et visait un BTS ou un DUT.*»

Une autre condition de réussite est jugée incontournable : la motivation. «*Il est difficile d'imposer à un lycéen ce type de formation*», estime Emilie Armzallag, l'une des

responsables pédagogiques de la préparation aux cursus scientifiques d'Orsay de l'université Paris-Sud, une année de mise à niveau en mathématiques, physique et chimie créée en... 1967 et suivie aujourd'hui par 120 bacheliers non scientifiques. «*C'est très intensif, il faut qu'ils rattrapent en quelques mois une méthodologie, un vocabulaire et des connaissances avec lesquels ils ne sont pas familiers*, décrit-elle. Sélectionnés sur leurs notes au bac, leur motivation et leur projet professionnel, ils viennent des filières ES, L, technologiques, et «*quelques-uns seulement d'un bac professionnel*».

Un dernier diplôme souvent méconnu, le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires), pourrait-il se trouver une nouvelle jeunesse à travers cette réforme? L'idée revient dans la bouche de plusieurs universitaires. Depuis plus de deux siècles, ce cursus permet aux non-bacheliers d'accéder aux études universitaires. Adapté, il pourrait servir de remise à niveau aux bacheliers les plus en difficulté.

Reste une question : ces dispositifs représentent un coût conséquent pour les universités. A Assas, le «parcours réussite» coûte à l'établissement 100 000 euros par an. L'ensemble des responsables interrogés insistent déjà sur la nécessité de disposer de financements pérennes, alors que ces parcours reposent le plus souvent sur des fonds relevant d'expérimentation. «*Ces remises à niveau coûteront toujours moins cher que les redoublements*», défend Florence Benoit-Marquié. ■

SÉVERIN GRAVELEAU ET CAMILLE STROMBONI

LE CONTEXTE

Le gouvernement a annoncé fin octobre la mise en place d'un plan étudiants pour 2018. Le projet de loi qui modifie les règles à l'entrée de l'université est présenté en conseil des ministres mercredi 22 novembre.

FIN DU TIRAGE AU SORT

A la place du tirage au sort, pratiqué jusqu'ici pour départager les candidats à l'entrée des licences en tension, les universités pourront désormais vérifier la «cohérence» entre le profil d'un lycéen et les attendus d'une licence, c'est-à-dire les compétences jugées nécessaires pour y réussir. L'université pourra subordonner l'inscription d'un candidat au suivi d'un dispositif d'accompagnement pédago-

gique, ou bien le refuser lorsque les capacités d'accueil seront dépassées. L'autorité académique devra trouver une place à un bachelier qui resterait sans proposition.

LA PLATE-FORME APB REMPLACÉE

Désormais, les lycéens pourront effectuer 10 vœux – contre 24 jusqu'ici – qu'ils ne classeront pas, sur la plate-forme Parcoursup qui va succéder à l'algorithme d'Admission

post bac (APB) et qui ouvrira le 15 janvier.

ORIENTATION RENFORCÉE

Outre la mise en place d'un second professeur principal en terminale, le conseil de classe émettra désormais des recommandations sur l'ensemble des vœux d'orientation des lycéens, puis un avis, au deuxième trimestre, qui sera transmis aux universités.

« Démystifier » l'université grâce à des journées en immersion

A l'université de Bordeaux, des lycéens et leurs professeurs assistent à des cours en amphithéâtre et participent à des ateliers de découverte

REPORTAGE

BORDEAUX – envoyée spéciale

Ca vaut au moins dix séances d'orientation ! » Christelle Rambaud est ravie. La professeure de sciences économiques et sociales du lycée Sud-Médoc, au Taillan-Médoc (Gironde), a emmené six de ses élèves de terminale découvrir l'université de Bordeaux, vendredi 17 novembre. Un peu intimidés d'entrer ainsi dans le monde des « grands », ils sont au total une petite cinquantaine, issus de deux lycées de la région, à assister à un cours de démographie de première année de licence d'administration économique et sociale (AES).

Alors que le gouvernement veut renforcer le processus d'orientation au lycée et modifier les règles à l'entrée de l'université – le projet de loi doit être présenté en conseil des ministres mercredi 22 novembre – les universités n'ont pas attendu pour ouvrir les portes de

leurs amphithéâtres aux lycéens et tenter de rendre moins rude la transition entre le secondaire et l'enseignement supérieur, avec seulement 40 % des étudiants qui passent du premier coup le cap de la première année de licence.

« Les salons, les plaquettes ou les sites Internet, c'est bien, mais l'immersion permet d'aller plus loin pour s'orienter de manière éclairée », souligne Isabelle Rondot, chargée de mission « orientation, réussite étudiante et relations secondaire-supérieur » à l'université de Bordeaux, qui se réjouit de l'engouement pour ce dispositif auquel participent cette année 800 lycéens, en assistant à un cours magistral, à un atelier de découverte ou encore à une visite de la bibliothèque universitaire. « C'est dans l'intérêt de l'université de recruter des jeunes motivés qui connaissent les attendus nécessaires pour réussir en première année », souligne-t-elle.

« Nos élèves ont une vision faussée de la fac, comme un lieu où l'on échoue forcément »

CHRISTELLE RAMBAUD
enseignante

Sur le mur du grand amphithéâtre, derrière l'enseignant-chercheur en démographie, les graphiques s'enchaînent : évolution du taux de fécondité en France, comparaison avec les pays européens... « Ça s'arrête jamais, il parle tout le temps ! Il n'y a pas d'interaction du tout... » Les réactions des lycéens fusent, à la sortie. « C'est très magistral, relève poliment Chloé, en terminale ES au lycée Sud-Médoc. Il y a des moments où je me suis un peu perdue. Mais j'aime bien, et la prise de

notes, ça allait ! » « Il y a beaucoup moins d'élèves qu'on pensait, ajoute, soulagée, Lola, 17 ans. Ça m'a plutôt rassurée, même si je ne sais toujours pas bien ce que je veux faire l'an prochain... »

« Plus près de la réalité »

Pour son enseignante, Christelle Rambaud, il s'agissait avant tout de « démystifier l'endroit ». « Nos élèves ont une vision faussée de la fac, comme un lieu d'orientation par défaut, où l'on échoue forcément. » Engagée de longue date pour « combattre l'orientation vers des écoles de commerce bas de gamme, alors que l'université a ses filières d'excellence », elle est la seule, parmi la centaine d'enseignants de son lycée, à avoir saisi l'occasion de ces journées d'immersion. « Ça, c'est un vrai problème ! », déplore-t-elle.

Les emplois du temps chargés et l'organisation millimétrée du lycée n'aident pas forcément à susciter les vocations. « Ce sont deux

heures de moins pour le professeur d'histoire », reconnaît Bérengère Faucon, enseignante de français et professeure principale venue accompagner ses 27 élèves de première L et ES du lycée Pape Clément, à Pessac (Gironde). Installés dans une petite salle à taille humaine, ils participent désormais à un atelier avec plusieurs étudiants de licence, venus déconstruire les clichés sur la fac, ou les confirmer, dans un jeu de questions-réponses. « A l'université, je serai livré à moi-même ? » « Si je rentre à l'université, c'est au minimum pour cinq ans ? » Vie étudiante, logement, bourses... les sujets s'enchaînent, dans un échange apprécié, de pair à pair.

Des éclaircissements qui ne sont pas inutiles non plus pour les enseignants du secondaire, parfois « très déconnectés du système actuel », reconnaît une conseillère d'orientation de l'université. « Quand on est enseignant ou personnel de direction, cela fait sou-

vent bien longtemps qu'on ne vient plus sur les bancs universitaires, confirme Ronan Minier, proviseur adjoint du lycée René-Cassin, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), qui a fait le déplacement, de 200 km, avec 35 élèves. Cela nous fait du bien de venir à la fac, pour pouvoir ensuite porter à nos élèves un discours plus près de la réalité. » L'enseignant estime par ailleurs que cela permet « d'interroger la manière d'enseigner : Est-ce qu'on ne cocoonne pas trop nos élèves ? Comment pourrait-on mieux leur apprendre à être autonome ? »

Avec la réforme en cours, le rôle des enseignants va devenir central dans l'orientation : le conseil de classe donnera ses recommandations puis un avis au deuxième trimestre, non seulement sur les vœux des lycéens vers les filières sélectives, comme c'est le cas aujourd'hui, mais aussi sur ceux en direction des licences universitaires. ■

c. st.

Licence : la pluridisciplinarité pour enrayer l'échec

A la rentrée 2018, les universités devront proposer des parcours « à la carte ». Certaines ont déjà franchi le pas

Nouvelle martingale de la réussite en licence ? Voici la « pluridisciplinarité », l'un des leviers imaginés par le gouvernement pour enrayer la spirale de l'échec dans l'enseignement supérieur. Cet immense gâchis emporte chaque année la majorité des primo-étudiants à l'université – leur taux d'échec s'élève à 60 % en première année.

L'objectif du plan, présenté le 30 octobre, est d'éviter les redoublements inutiles et « les réorientations sèches », indique Frédérique Vidal. La ministre de l'enseignement supérieur enjoint aux universités de proposer à leurs étudiants un parcours « à la carte » – dont la pluridisciplinarité serait en quelque sorte le plat de résistance. Une réforme qui fait écho à celle de 2013, qui prévoyait déjà une « spécialisation progressive en licence » et des cursus adaptés au mieux aux compétences acquises et aux souhaits d'orientation des néobacheliers.

La pluridisciplinarité, Nils Guyon, 17 ans, la pratique comme Monsieur Jourdain faisait de la prose : sans le savoir. En juin, ce jeune rugbyman – il est arrière dans le XV Espoirs du Stade rochelais – a décroché son bac S avec mention très bien. Une tête bien faite sur des jambes de feu, qui le portent, lors de la rentrée 2017, en première année de licence au sein du département Sciences et Technologies de l'université de La Rochelle. Au programme de son premier semestre : mathématiques, génie civil, informatique, physique-chimie et sciences de la vie et de la terre. « Cela nous laisse plusieurs mois pour mieux choisir. Un temps d'expérimentation pour mûrir notre décision d'orientation », témoigne-t-il.

« Une phase de découverte »

C'est à partir de 2012, avant le premier plan de réforme du gouvernement, que l'université de la « ville blanche » a proposé à ses étudiants « un parcours pluridisciplinaire en sciences », rappelle son vice-président, Frédéric Rousseaux. Pas

de focalisation des néobacheliers sur une seule discipline, mais un parcours diversifié commun et sur mesure : une formation à la carte en fonction du bac, du profil de l'étudiant, des cours supplémentaires pour les plus avancés et des cours de soutien pour les décrocheurs potentiels.

A l'issue d'un premier semestre bouclé par une évaluation, les étudiants seraient « davantage en mesure d'apprécier quelle est leur voie ». Ils peuvent alors choisir leur spécialité, opter pour un parcours pluridisciplinaire ou s'engager dans une licence professionnelle. « C'est une phase de découverte », décrit Mélanie Bruzesse, 20 ans, étudiante en génie civil. Alors que j'hésitais, ce premier semestre d'orientation m'a convaincu sur mon choix. »

L'idée de la pluridisciplinarité est d'accompagner, à l'heure de leurs choix d'orientation, les étudiants dont le projet n'est pas encore clairement dessiné en terminale ; de leur offrir un rebond « sans être obligé de redoubler ou de se sentir en échec », veut croire

Frédérique Vidal. Reste à définir combien de temps il faut donner aux nouveaux étudiants pour trouver leur chemin universitaire après l'obtention du baccalauréat.

Les cursus pluridisciplinaires mis en place par les établissements diffèrent. L'Université de Bretagne occidentale, à Brest, a opté depuis la rentrée 2017 pour un « modèle de spécialisation progressive », selon Anne Lagadec, directrice du service d'orientation professionnelle. Très progressive, même : les étudiants peuvent prendre deux ans pour définir leur discipline dominante, avant d'intégrer la troisième et dernière année de licence.

« Le système fonctionne sous la forme d'un portail pluridisciplinaire, comme celui de sciences de la vie, sciences de la terre et physique-chimie. L'étudiant a quatre semestres pour se déterminer entre les trois mentions possibles », détaille Anne Lagadec. Au fur est à mesure des semestres, en fonction

de ses aptitudes et du projet qu'il dessine, l'étudiant se spécialise.

Au sein de l'université de Caen, en Normandie, « nous avons fait le choix de ne pas faire de portail », explique Karim Salhi, vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire. L'équipe pédagogique a réuni ses disciplines par groupe de deux à trois. L'étudiant s'inscrit dans une « mention » de licence, mais il a des possibilités de bifurquer, en fin de deuxième et de quatrième semestre, parmi les disciplines qui ont été regroupées (économie,

gestion, géographie, physique, chimie, ingénierie...).

Caen s'ouvre aussi, depuis cette année, à la pluridisciplinarité, mais de manière raisonnée. « Il faut ne pas marier la carpe et le lapin. Nous avons décidé de ne pas ouvrir des cursus où les matières sont trop éloignées les unes des autres. Nous avons rassemblé des matières proches et complémentaires », souligne Karim Salhi.

« Une usine à gaz »

L'université de Rouen a, elle, opté pour un système de disciplines « majeures » et « mineures » : l'étudiant choisit sa matière principale (la majeure) et peut l'accompagner d'une ou deux autres (les mineures). « Celui qui, en fin de L1, réalise que la discipline majeure ne lui

correspond pas peut enchaîner une deuxième année sur la discipline mineure », affirme Deborah Cohen, maître de conférences à l'université de Rouen-Normandie. Et ce, même si l'étudiant qui change de majeure a suivi bien moins de cours que ceux qui sont restés fidèles à leur matière principale.

Les étudiants qui useront de cette mobilité entre les disciplines pourront donc progresser en deuxième année de licence sans avoir les mêmes acquis que les autres. Le taux d'échec en première année devrait logiquement diminuer, comme le veut la ministre, mais « il y a des connaissances que ces étudiants n'auront pas », regrette Laurent Lemarchand, responsable pédagogique à Rouen.

La référence exigée, ce n'est plus la discipline ; c'est la compétence. « L'idée est que, si vous savez faire une dissertation en histoire, vous saurez également la faire en géographie », développe Laurent Lemarchand. L'accent est davantage mis sur le savoir-faire que sur le savoir tout court. »

Chaque université a sa propre recette pour concocter la pluridisciplinarité. Mais toutes témoignent de la difficulté à la mettre en œuvre. « Cela a révolutionné nos façons de travailler », reconnaît Anne Lagadec. Alors que chaque enseignant s'organisait jusqu'ici dans les limites de sa discipline, cette réforme implique « un travail d'harmonisation à l'échelle de l'établissement, sinon cela devient un enfer », analyse Frédéric Rousseaux. Coordonner la disponibilité des salles, l'harmonisation des emplois du temps des étudiants, des professeurs, des examens, « c'est créer une usine à gaz pour permettre à une très petite minorité de changer de cursus », dénonce Laurent Lemarchand.

Toutefois, à La Rochelle, où les premiers étudiants à avoir expérimenté cette réforme devraient être aujourd'hui en master, on se félicite d'une constante hausse du taux de réussite en première année de licence de sciences, qui a atteint 80,3 % en 2015-2016. Une martingale, vous dis-je. ■

ÉRIC NUNÈS

« Celui qui, en fin de L1, réalise que la discipline majeure ne lui correspond pas peut enchaîner une deuxième année sur la discipline mineure »

DÉBORAH COHEN

maître de conférences à l'université de Rouen

L'explosion démographique, bombe à retardement pour les universités

LA HAUSSE DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS n'est pas nouvelle en France. Entre la rentrée 2011 et celle de 2016, le nombre de nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur est passé de 420 000 à 480 000, soit un bond de 14 %. La hausse s'est poursuivie à la rentrée 2017, et, pour 2018, le gouvernement estime que « 28 000 bacheliers supplémentaires poursuivront des études ». La fondation Terra Nova prévoit pour sa part une augmentation supérieure à 30 000 étudiants en 2018, et une autre du même ordre en 2019. Un véritable « choc démographique », alerte le think tank dans une étude publiée le 10 novembre.

Les raisons de cet afflux massif d'étudiants sont multiples. « La décision politique prise sous le premier septennat de François Mitterrand de tendre à 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat », rappelle Terra Nova, s'est conjuguée à l'augmentation démographique consécutive au baby-boom de l'année 2000 pour faire exploser le nombre des bacheliers. Les nouveaux étudiants ont le choix entre plusieurs filières. Certaines sont sélectives, comme les sections de techniciens supérieurs (STS), qui mènent au BTS, les instituts universitaires de technologie (IUT), les classes préparatoires, les écoles privées, les écoles d'art, d'architecture, les instituts d'études politiques... D'autres sont théoriquement et légalement accessibles à tous les bacheliers : la première année commune aux études de santé (PACES) ainsi que la licence – le premier cycle universitaire.

Alors que les filières sélectives ont des effectifs constants ou en légère hausse, les licences « ont vu leurs effectifs entrants augmenter de plus de 20 % entre la rentrée 2013 et la rentrée 2016 », observe Terra Nova. Avec, pour conséquence, un manque de places croissant et la mise en place du tirage au sort pour limiter l'afflux d'étudiants dans les filières sous tension. Ce sont donc les universités qui ont « absorbé l'essentiel de l'augmentation » du nombre d'étudiants, conclut le think tank.

Un rôle de variable d'ajustement

A la rentrée 2025, la France pourrait compter 2,87 millions d'étudiants, selon la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques du ministère de l'enseignement supérieur, citée par Terra Nova – soit 360 000 de plus qu'en 2015. Le niveau licence est soumis à la plus forte poussée. Selon les projections de l'éducation nationale publiées en avril, tous les domaines universitaires seront concernés, mais certains plus particulièrement : le droit et la santé verront leurs effectifs croître de seulement 7 % à 9 % en dix ans en licence, alors que les sciences et les Staps (sciences et techniques

des activités physiques et sportives) connaîtraient, elles, un bond de près de 30 %, les sciences économiques et l'AES (administration économique et sociale) de 22 %, les lettres et les sciences humaines de 15 %.

Au vu de la stabilité des filières sélectives, les universités vont devoir jouer le rôle de variable d'ajustement, absorbant seules le surplus d'étudiants, prévient Terra Nova. La fondation appelle à la mobilisation de l'ensemble des filières. Pour les désengorger des étudiants titulaires d'un bac professionnel dont le premier vœu était d'intégrer une section de technicien supérieur, les auteurs de l'étude préconisent de « créer un minimum de 4 000 places supplémentaires en STS afin de limiter le naufrage de nombreux bacheliers pro à l'université ». Quant aux bacheliers technologiques, qui se dirigent actuellement à 48 % en STS et à 15 % en IUT, la création de « 5 000 places supplémentaires en STS et 1 500 en IUT » permettrait juste de maintenir les proportions existantes... En se projetant sur un maintien des effectifs dans les classes préparatoires et les autres filières élitistes, « on aboutirait à une augmentation de seulement 20 000 étudiants supplémentaires en licence », calcule Terra Nova. L'équivalent d'une université moyenne à construire à chaque rentrée universitaire ! ■

É. N.